



Municipalité de Sainte-Justine-de-Newton

AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ PAR LE SOUSSIGNÉ, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,

QUE:

Les prévisions budgétaires pour l'année 2022 ainsi que le programme triennal d'immobilisations seront adoptées à la séance extraordinaire du 18 janvier 2022, à vingt heures (20h00), tenue par visioconférence conformément aux directives gouvernementales dans le contexte sanitaire de COVID-19.

Les délibérations du conseil et la période de questions, lors de cette séance, porteront exclusivement sur le budget et sur le programme triennal d'immobilisations.

DONNÉ À SAINTE-JUSTINE-DE-NEWTON CE DIXIÈME JOUR DU MOIS DE JANVIER DEUX MILLE VINGT-DEUX.

François Day, directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION (article 420)

Je, soussigné, François Day, directeur général et greffier-trésorier, certifie, par la présente, que j'ai publié le présent avis en affichant une copie aux deux endroits désignés par le Conseil municipal, le dixième jour du mois de janvier 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce dixième jour du mois de janvier deux mille vingt-deux.

François Day, directeur général et greffier-trésorier